

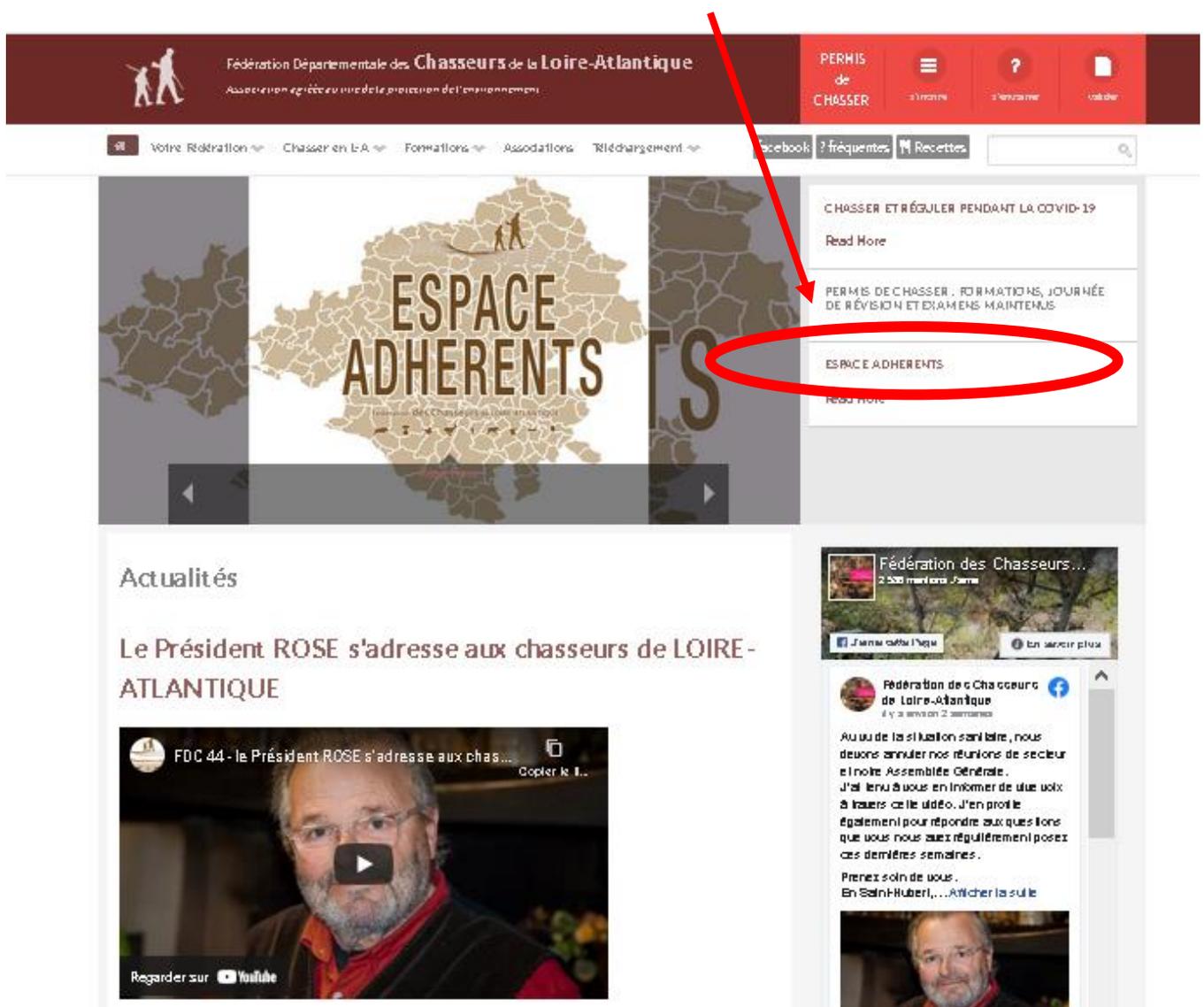
NOTICE DU SCRUTIN POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

POUR RAPPEL :

- * Pré-inscription obligatoire pour les titulaires du permis de chasser : « **adhérent chasseur individuel** », au plus tard le 4 avril 2021 sur votre « Espace Adhérents ».
- * Le vote en ligne **débutera le 24 avril à 9h00 et se terminera le 26 avril à 17h00.**

Cette notice vous présente les principales modalités pour pouvoir participer au vote de notre AG 2021.

1/ Allez sur notre site internet www.chasse44.fr et cliquez sur le lien de « l'espace adhérents ».



The image is a screenshot of the website www.chasse44.fr. The header features the logo of the Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire-Atlantique and navigation links for 'PERMIS de CHASSER', 'A l'ordre du jour', 'A l'agenda', and 'Contact'. Below the header, there is a main banner with a map of the Loire-Atlantique region and the text 'ESPACE ADHERENTS'. To the right of the banner, there are several news items, with the link 'ESPACE ADHERENTS' circled in red. Below the banner, there is a section for 'Actualités' with a video titled 'Le Président ROSE s'adresse aux chasseurs de LOIRE-ATLANTIQUE'. On the right side, there is a Facebook widget for the 'Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique' with a post about the cancellation of meetings due to the COVID-19 situation.

2/ La fenêtre de « l'espace adhérents » s'ouvre.

☰ Identification

Fédération des Chasseurs 44
Espace Adhérents

Connexion

Accès à votre Espace Adhérents

Vous allez accéder à l'Espace Adhérents de la Fédération des Chasseurs 44, espace réservé aux chasseurs et aux responsables de territoire de la fédération, dès que vous serez authentifié au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe.

Pour un accès chasseur : l'identifiant correspond à votre identifiant Guichet Unique de 14 caractères présent sur votre titre de validation du permis de chasser et le mot de passe à votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA (exemple : 18/05/1958).

Pour un accès responsable de territoire : votre identifiant et votre mot de passe vous ont été communiqués par courrier ou par mail.

Cet espace est conçu pour faciliter les échanges avec la fédération et vous permettre, de manière interactive, de saisir des données que vous devez jusqu'à présent envoyer par courrier et d'obtenir dynamiquement des graphiques et des états concernant ces données.

Bonne navigation !

Identifiant

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié ?

Votre identifiant correspond à votre identifiant Guichet Unique de 14 caractères présent sur votre titre de validation du permis de chasser (sous le code barre) et le mot de passe à votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA (exemple : 18/05/1958).

3/ Une fois connecté, cliquez sur l'icône « Vote » :

☰ Accueil

Informations départementales

La mise en place du nouvel "Espace Adhérents" est en cours.

Vous pourrez accéder à la carte de votre territoire, à de multiples informations et au paiement des cotisations fédérales dès sa finalisation.

Dans l'attente, vous pouvez toutefois effectuer votre demande de plan de chasse pour la saison 2021/2022.

Retrouvez notre actualité en visitant notre site : www.chasse44.fr

Demande de plan de chasse

Territoire

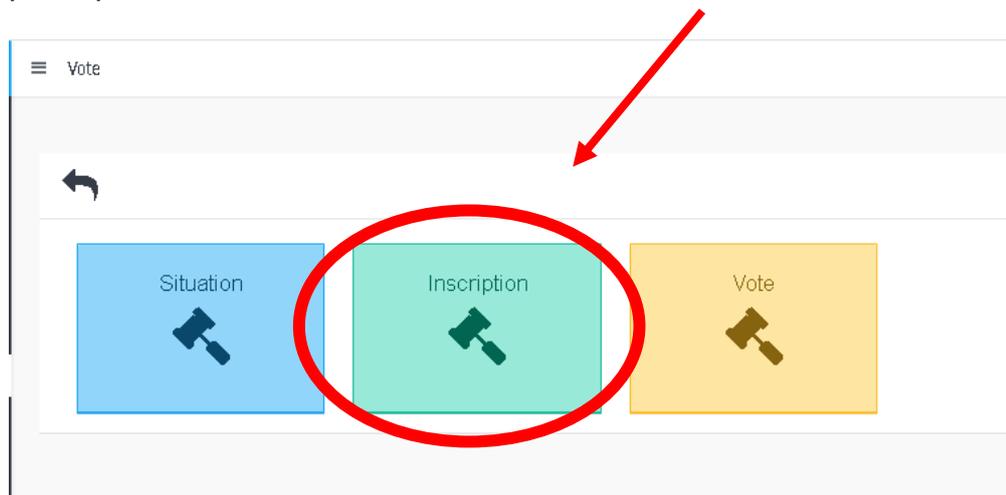
Situation financière

Formations

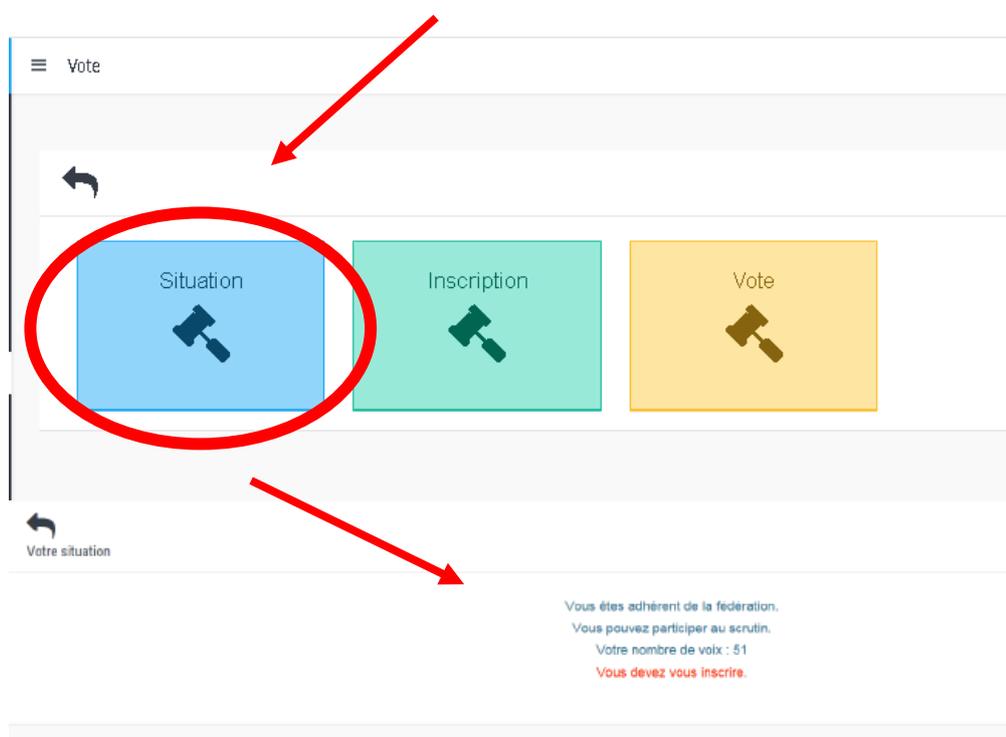
Circulaires

Vote

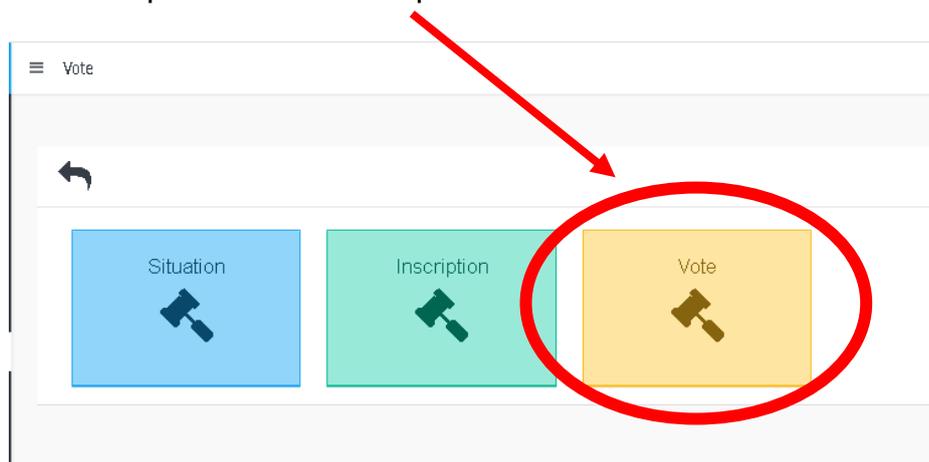
4/ Pour votre pré-inscription, cliquez sur « Inscription » avant le 4 avril 2021 afin de pouvoir participer au vote.



5/ Vous pouvez visualisez, avant la période de vote, votre situation c'est-à-dire le nombre voix que vous possédez en cliquant sur l'icône « Situation ».



6/ Au moment du vote, soit du **24 avril à 9h00** au **26 avril à 17h00**, vous pouvez accéder à la rubrique « Vote » en cliquant sur l'icône.



7/ Chaque point de l'ordre du jour est présenté sous un fichier PDF que vous pouvez consulter avant de voter.

Participer au vote du scrutin Confirmation AG du 30/04/2020

Votre nombre de voix : 52

Validation AG

Validez vous les décisions prises par le CA du 1er avril en remplacement de l'AG

Je valide

Je ne valide pas

Validation Bureau

Validez vous le nouveau bureau ?

OUI

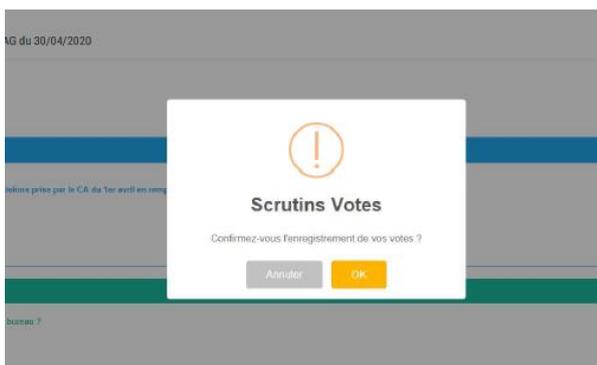
NON

ABSTENTION

valider

Vous devrez donner une réponse à toutes les résolutions pour pouvoir valider (par défaut aucune réponse n'est cochée).

Une double confirmation vous sera demandée :



puis



Un message vous confirmera, à la fin, que tous vos votes ont été enregistrés.



Le résultat des votes sera communiqué le mercredi 28 avril 2021 et sera consultable sur notre site internet www.chasse44.fr.